



AGENCE IMMOBILIÈRE DU
GRAND OUEST

HONORAIRES DE TRANSACTION 2026

(Honoraies TTC au taux actuel de la TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale)
(Honoraies charge vendeur ou acquéreur)

VENTE Prix maximums pratiqués

PRIX SUPERIEUR A 1 000 000 €	3 % TTC
PRIX DE 300 000 € A 1 000 000 €	4 % TTC
PRIX DE 150 000 € A 300 000 €	5 % TTC
PRIX DE 90 000 € A 150 000 €	7 % TTC
PRIX DE 50 000 € A 90 000 €	9 % TTC
PRIX INFÉRIEUR A 50 000 €	10 % TTC
ETUDE PROJET DE DIVISION	10 % TTC
VENTE LOCAUX COMMERCIAUX	10 % TTC (forfait de 5 000 € TTC pour les locaux \leq 50 000 €)

LOCATION

LOCAUX D'HABITATION (pour les baux d'habitation principale vide et meublée)

- 1) Les honoraires concernant la négociation sont à la charge exclusive du bailleur : offerts
- 2) Les honoraires partagés entre le propriétaire et le locataire concernent : - La visite- La constitution du dossier du locataire- La rédaction du bail- L'établissement de l'état des lieux

Soit :

à la charge du locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : 7 € TTC/M² de la surface habitable
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/M² de la surface habitable

à la charge du bailleur :

- honoraires de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail : 7 € TTC/M² de la surface habitable
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/M² de la surface habitable

LOCAUX COMMERCIAUX

NEGOCIATION 15 % DU LOYER ANNUEL HT CHARGE LOCATAIRE

AVIS DE VALEUR 120 € TTC

Honoraires au 01/01/2026

ACHATS / VENTES / LOCATIONS / EXPERTISES / CONSEILS

TEL : 04 74 72 16 40 - FAX : 04 74 72 16 41 - 7, RUE DE LA MAIRIE 69210 LENTILLY - GRANDOUEST-IMMO.COM